

INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE MICHEROUX

PROJET D'ÉTABLISSEMENT



Rue Paul d'Andrimont 24
4630 – SOUMAGNE
Tél : 04/279.65.29
N° FASE : 2164

Enseignement secondaire spécialisé de types 4 et 5
Forme 1 – Forme 2 – Forme 3 – Forme 4

Table des matières

1.	Une école ouverte sur le monde	3
1.1.	La communication et la collaboration avec les parents	3
1.2.	Les partenariats et les échanges avec d'autres écoles.....	3
1.3.	Les partenariats avec les opérateurs de la vie sociale et culturelle	4
1.4.	Les partenariats avec les acteurs de la vie économique qui contribuent à l'intégration socio-professionnelle harmonieuse des jeunes.....	5
1.5.	Les partenariats avec les services médicaux qui prennent en charge les différentes pathologies des élèves	5
2.	Une pédagogie de l'élève acteur de ses apprentissages.....	6
2.1.	Organisation en quatre formes	6
2.2.	Une pédagogie de projet et développement de l'interdisciplinarité.....	9
3.	Une pédagogie intégrant théorie et pratique	9
4.	Une école respectueuse de chacun dans ses différences	10
4.1.	Encadrement spécifique.....	10
4.2.	Equipement pédagogique adapté (locaux et matériel).....	11
4.3.	Orientations positives et continues des élèves.....	11
4.4.	Pédagogies adaptées aux besoins de chacun.....	12
5.	Une pédagogie de l'exigence, valorisante.....	13
5.1.	Mise en place d'une pédagogie du contrat.....	13
5.2.	Organisation d'une vie démocratique dans l'école.....	13
5.3.	Organisation de stages en entreprise	14
6.	Une école soucieuse de la formation continue des membres du personnel.....	16
7.	Une école inscrite dans une démarche « qualité »	16

Ce document constitue notre projet d'établissement. Il exprime notre volonté collective de concrétiser les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du *décret "Missions" du 24 juillet 1997* et en cohérence avec la vision et les valeurs du *projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège*¹.

C'est dans un cadre verdoyant, situé au cœur du pays de Herve et de ses bocages, que l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux est installé. Etablissement d'enseignement officiel subventionné, il est reconnu pour répondre aux besoins éducatifs et de formation des enfants et des adolescents présentant des déficiences physiques (type 4) et des enfants convalescents (type 5 – école à l'hôpital).

1. Une école ouverte sur le monde

L'IPES Spécialisé de Micheroux développe des partenariats avec différents acteurs concernés par l'éducation des élèves de l'enseignement spécialisé et les élèves à besoins spécifiques. Chaque année, fin avril/début mai, l'Institut organise une *journée « portes ouvertes »* afin de recevoir chaque personne intéressée par des informations sur le fonctionnement de l'établissement.

1.1. La communication et la collaboration avec les parents

Le *Plan Individuel d'Apprentissage* (PIA) est élaboré par l'équipe éducative, en concertation avec les parents, pour chaque élève et ajusté durant toute sa scolarité par le Conseil de classe sur la base des observations fournies par ses différents membres et des données communiquées par l'organisme de guidance des élèves. Il énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée. C'est à partir des données du PIA que chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire met en œuvre le plan d'éducation, de rééducation et de formation adapté à l'élève.

Une collaboration étroite et régulière est établie avec les parents en ce qui concerne les informations importantes de la scolarité de l'élève : journal de classe, bulletin, absences, problèmes de comportement (transmis via courriers, contacts téléphoniques, mails, réunions de parents...).

1.2. Les partenariats et les échanges avec d'autres écoles

- Partenariats avec des écoles primaires ordinaires et spécialisées :
 - Invitation d'écoles primaires spécialisées lors d'une journée sur le thème d'Halloween fin octobre.
 - Journées d'accueil du primaire en mai : présence de différentes écoles primaires (ordinaires et spécialisées).

¹ Le projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège, <http://www.provincedeliege.be/fr/node/2764>

- Partenariat avec l'enseignement secondaire ordinaire dans le cadre de *l'intégration* :

Afin de promouvoir la formation des enfants à besoins spécifiques, l'IPES Spécialisé de Micheroux collabore avec plusieurs écoles ordinaires de la région et organise l'intégration temporaire ou permanente. L'Institut assure le suivi des intégrations quel que soit le degré d'études. Actuellement, une vingtaine d'élèves bénéficient d'un accompagnement particulier. Un projet d'intégration est réalisé au cas par cas pour répondre au mieux aux besoins des élèves. Des réunions régulières sont organisées entre les partenaires (CPMS² et directions des écoles ordinaire et spécialisée, coordinatrices de l'intégration, parents) pour affiner ou ajuster le protocole d'intégration et permettre une gestion efficace de ce projet. Chaque projet d'intégration est un projet individuel à construire autour du Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) de l'élève. La signature d'un protocole d'intégration est nécessaire ainsi que des réunions de suivi et un bilan de fin d'année.

Faisant suite au Décret concernant les Pôles Territoriaux, nous avons décidé de poursuivre toutes nos intégrations commencées et cela jusque 2026.

- Partenariat avec d'autres instituts secondaires et Hautes Ecoles :
L'IPES spécialisé accueille des stagiaires en puériculture, soins infirmiers, agents d'éducation, kinésithérapie, logopédie, ergothérapie, diététique, éducateur spécialisé et psychomotricité.
- Collaboration avec l'IPES de Verviers pour un projet « bien-être » :
séances de coiffure et d'esthétique réalisées par les élèves des sections du même nom.
- **Collaboration avec Solidaris : projet EVRAS**

1.3. Les partenariats avec les opérateurs de la vie sociale et culturelle

- Collaboration avec le Service provincial de Promotion de la Santé pour des animations adaptées sur « l'alimentation saine » et sur « la vie sexuelle et affective ».
- Collaboration avec le centre PMS de l'établissement (**espaces de parole : pour les élèves et pour les parents**).
- Mise en place, de manière ponctuelle, de divers projets citoyens afin d'éduquer à la citoyenneté et au respect des différences.
- Participation annuelle à une journée sportive adaptée, organisée par l'ASEP³.

² CPMS : Centre psycho-médico-social.

³ ASEP : Association Sportive de l'Enseignement Provincial.

- Organisation de classes de dépaysement pour les élèves de « forme 2 », d' un voyage pour les élèves des années terminales de forme 3 et 4, de séances d'hippothérapie en partenariat avec le secteur handisport de la Province de Liège pour les classes de « forme 1 ».
- Organisation de sorties pédagogiques culturelles (Opéra et Orchestre Philharmonique Royal de Liège, visites de musées, séances cinématographiques, expositions diverses...).

1.4. Les partenariats avec les acteurs de la vie économique qui contribuent à l'intégration socio-professionnelle harmonieuse des jeunes

- Visites d'entreprises et organisation de stages pour les élèves de « forme 3 » et de « forme 4 ».
- Collaboration avec différentes firmes de tri pour la gestion adéquate des déchets de notre établissement afin de sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement.
- Réalisation d'un projet « autonomie » en collaboration avec l'ergothérapeute de l'institut : fabrication de « K-Lumet » (création d'allume-feux en lien avec les compétences préprofessionnelles) pour l'ASBL Thiniheid.
- Participation des élèves à la décoration et à l'embellissement des locaux de classe.
- Participation au concours « Expo-sciences ».

1.5. Les partenariats avec les services médicaux qui prennent en charge les différentes pathologies des élèves

L'institut a instauré une relation de confiance et une étroite collaboration entre le CIRICU⁴, le CRMN⁵ et le médecin PSE⁶, ainsi que le service de kinésithérapie attaché à l'établissement. Une réunion annuelle est organisée entre ces différents intervenants dans le courant du mois d'octobre afin d'optimiser le suivi des élèves présentant une infirmité motrice cérébrale ou une maladie neuromusculaire.

Une collaboration existe également avec différents services d'aide à la personne handicapée : AVIQ⁷, CRETH⁸, bandagistes...

⁴ CIRICU : Centre Interuniversitaire de Référence pour l'Infirmité motrice Cérébrale

⁵ CRMN : Centre de Référence des Maladies Neuromusculaires

⁶ PSE : Service de Promotion de la Santé à l'Ecole.

⁷ AVIQ : Agence pour une Vie de Qualité.

⁸ CRETH : Centre de ressource et d'évaluation des technologies pour les personnes handicapées.

Des journées de formation pour les enseignants et les paramédicaux seront organisées par le personnel du CHR de Liège, cela afin de préciser les procédures à mettre en place.

2. Une pédagogie de l'élève acteur de ses apprentissages

L'IPES Spécialisé de Micheroux met un point d'honneur à amener chaque élève à être acteur de ses apprentissages afin qu'il acquière le plus haut niveau de qualification possible en l'aidant à se réaliser au maximum de ses possibilités.

2.1. Organisation en quatre formes

- **Forme 1 : Adaptation sociale**

Cet enseignement est organisé en une seule phase. Il contribue à l'éducation des élèves en assurant le développement optimal de leurs aptitudes pour favoriser leur épanouissement personnel et leur assurer une autonomie la plus large possible.

Activités d'adaptation sociale Formation gestuelle Education plastique Education musicale Cours philosophiques
--

- **Forme 2 : Adaptation sociale et professionnelle**

Cet enseignement est organisé en deux phases:

- La première phase donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet personnel.
- La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

Dans chaque phase, les activités éducatives sont développées par une pédagogie concrète et fonctionnelle qui facilite simultanément l'acquisition des compétences de base de niveau cognitif, psychomoteur et socio-affectif ainsi que des capacités d'ordre professionnel et créatif.

Activités de communication et de socialisation Education musicale Education plastique Education physique Couture Maroquinerie Formation gestuelle Cours philosophiques

• **Forme 3 : Formation professionnelle**

Cet enseignement est organisé en trois phases:

- La première phase comporte :
 - un temps d'observation, dans plusieurs secteurs professionnels;
 - une approche polyvalente dans un secteur professionnel.
- La deuxième phase vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.
- La troisième phase débouche sur l'obtention d'un certificat de qualification spécifique dans un métier, pour autant que l'élève maîtrise les acquis d'apprentissage repris dans un profil de formation spécifique.

Nos finalités :

- ✓ relieur doreur/relieuse doreuse

Formation de base : Français, Mathématique, Sciences
 Pratique du métier : Reliure dorure
 Education musicale/Education plastique
 Education physique
 Education sociale
 Cours philosophiques

• **Forme 4 : Formation technique et professionnelle**

Cet enseignement mène à l'obtention d'un Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) et/ou d'un Certificat de Qualification (CQ).

➤ Premier degré :

1 ^e degré différencié : Préparation au CEB.	1 ^e degré commun : Préparation au CE1D.
Français Mathématique Sciences Histoire/Géographie Anglais Education physique Education musicale Education plastique Cours philosophiques Travaux sur ordinateur	Français/Activités littéraires Mathématique Initiation scientifique Histoire/Géographie Anglais Education physique Education musicale/Education plastique Education par la technologie Cours philosophiques Cours commerciaux

➤ Deuxième degré :

<p>3^e-4^e Gestion (Technique de qualification)</p>	<p>Mathématique Français Géographie Histoire Anglais Formation scientifique Education physique Cours philosophiques Sciences économiques Informatique de gestion Technologie et traitement info. Secrétariat bureautique</p>
<p>3^e-4^e Travaux de bureau (Professionnel)</p>	<p>Français Mathématique Géographie Histoire Anglais Cours commerciaux Secrétariat bureautique Formation scientifique Cours philosophiques Education physique</p>

➤ Troisième degré :

<p>5^e-6^e Auxiliaire administratif et d'accueil (Professionnel)</p> <p>➔ Qualification</p>	<p>Français Mathématique Anglais Géographie Histoire Formation scientifique Cours commerciaux Secrétariat bureautique (stages) Education économique et sociale (stages) Cours philosophiques Education physique</p>
<p>5^e-6^e Technicien en comptabilité (Technique de qualification)</p> <p>➔ Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)</p>	<p>Français Mathématique Géographie Histoire Anglais/Langue moderne II : Espagnol Formation scientifique Cours philosophiques Education physique</p>

	Droit Informatique de gestion Cours commerciaux Secrétariat bureautique
7 ^e année Gestion de très petite entreprise (Professionnel) → Certificat de gestion et qualification	Histoire/Géographie Français Mathématique Anglais Cours philosophiques Secrétariat bureautique/Comptabilité Cours commerciaux Informatique de gestion Education scientifique et technologique Législation et droit commercial Droit social et gestion des ressources humaines Education scientifique et technologique Education physique

2.2. Une pédagogie de projet et développement de l'interdisciplinarité

Dans un esprit d'ouverture, les membres de l'équipe éducative associent régulièrement leurs compétences en vue de concrétiser des projets communs afin de générer des apprentissages à travers la réalisation de productions concrètes.

3. Une pédagogie intégrant théorie et pratique

Les travaux pratiques en classe, les stages et les visites pédagogiques sont organisés avec soin pour offrir aux élèves un apprentissage pratique de qualité qui renforce celui de la théorie :

- Stages en entreprise.
- Epreuve de qualification : évaluation transversale basée sur l'EAC⁹.
- Pédagogie ouverte aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (utilisation d'ordinateur, tablettes et tableaux interactifs).
- Utilisation du « mind mapping ».
- Création d'une EEP¹⁰ nommée « Bag'Attelle ». Cette entreprise totalement virtuelle permet aux étudiants de travailler les différentes compétences à acquérir durant leur 3^{ème} degré d'étude en contexte réel. Elle permet également une interdisciplinarité avec des élèves d'autres classes (catalogue de produits finalisés par l'atelier de reliure, bérets portés lors des foires confectionnés par l'atelier de couture et badges réalisés par une classe d'arts plastiques). Elle est également en relation avec d'autres EEP européennes. Elle

⁹ EAC : Ensemble Articulé de Compétences.

¹⁰ EEP : entreprise d'entraînement pédagogique .

a ainsi obtenu un label Qualité grâce à une gestion rigoureuse de la part des professeurs et des élèves.



4. Une école respectueuse de chacun dans ses différences

4.1. Encadrement spécifique

L'enseignement spécialisé vise à permettre à chaque élève de bénéficier d'un accompagnement spécifique au niveau pédagogique, paramédical, psychologique et social. Nous proposons une pédagogie adaptée aux besoins de chacun.

- L'encadrement particulier comprend :
 - Un médecin (PSE) qui suit le dossier médical de chaque élève et intervient en cas de besoin.
 - Une infirmière qui assure les traitements médicamenteux et soins journaliers.
 - Des kinésithérapeutes qui contribuent à la revalidation et travaillent en étroite collaboration avec les professeurs afin d'améliorer les gestes professionnels du quotidien.
 - Des logopèdes qui remédient notamment aux lacunes du langage oral ou écrit.
 - Des puéricultrices qui assurent les soins d'hygiène, ainsi que les différents actes de la vie quotidienne.
 - Une ergothérapeute qui conçoit des outils d'aide aux élèves à besoins spécifiques et soutient les familles dans les démarches administratives (bandagistes...).
 - Des éducatrices qui assurent une coordination pédagogique permanente entre les parents et l'école.
 - Un centre PMS qui apporte son expertise en terme de guidance.
 - Une équipe pédagogique regroupant des professeurs de toutes disciplines qui accompagne les élèves dans leur parcours d'apprentissage.

Ces intervenants, en collaboration avec les parents, élaborent pour chaque élève un PIA¹¹ et un PIT¹² permettant à chacun de définir et d'atteindre son projet personne

- L'institut Médico-Pédagogique attaché à l'établissement (1^e étage)
 - Sa mission : L'IMP offre aux adolescents porteurs d'un handicap un cadre de vie propice au développement personnel. L'équipe éducative, en collaboration avec le corps médical et paramédical, s'engage dans un processus de prise en

¹¹ PIA : Plan Individuel d'Apprentissage.

¹² PIT : Plan Individuel de Transition.

charge individualisé. Le jeune peut ainsi se construire en tant que personne à part entière, être acteur de son devenir et se responsabiliser. Une collaboration permanente entre tous les intervenants permet de répondre aux besoins spécifiques du jeune et de sa famille. La collaboration avec l'école prend tout son sens car tous deux poursuivent les mêmes buts dont l'autonomie favorisant l'intégration sociale et/ou professionnelle.

- Confort et qualité de vie : toutes nos chambres sont individuelles et adaptées aux jeunes. L'équipement des salles de bains aide à l'autonomie et au bien-être. L'infrastructure est entretenue avec soin pour garantir une hygiène parfaite. L'internat dispose d'une salle « détente », d'un espace « éveil », d'une bibliothèque... et des espaces de vies conviviaux.
- Projets et activités : nous proposons une multitude d'activités riches et variées propices à la communication et aux échanges entre les jeunes et les membres de l'équipe (collaborations avec l'ASBL Carrefour, participation à l'exposition Pan Art, piscine, ludothèque, Foire de Liège, heure du conte, bricolages, jeux de société, marche aux flambeaux et contes, chasse aux œufs, sortie à l'Opéra de Liège, activités logopédiques, après-midi et soirées à thèmes...).

4.2. Equipement pédagogique adapté (locaux et matériel)

- Système de prêt de livres.
- Dictionnaires électroniques.
- Locaux adaptés (locaux informatiques, tableaux interactifs, cyberclasses...).
- Logiciels et matériel informatique spécifique.
- Laboratoire de sciences.
- Machines et outillages adaptés dans les ateliers.
- Deux espaces sensoriels « snoezelen » (voir 4.5.).
- Local musical « kaleïdoson » (voir 4.5.).
- « Kinect » : outil ludique permettant la connaissance et le développement du schéma corporel par l'utilisation active des quatre membres. Ce travail est réalisé en collaboration entre les logopèdes et les kinésithérapeutes.
- Construction d'un hall omnisport attaché à l'établissement.
- Dans le cadre du développement des nouvelles technologies, l'école accompagne les élèves dans l'utilisation des outils informatiques et numériques afin d'encadrer et de faciliter la transition numérique.

4.3. Orientation positive et continue des élèves

- Révision et ajustement du PIA et de l'orientation de l'élève tout au long de l'année, en collaboration avec l'équipe éducative et le CPMS.
- Informations sous forme d'animations concernant les démarches AVIQ, FOREM...

- Possibilité pour les élèves du 3^{ème} degré de « forme 4 » de suivre certains cours dans l'enseignement supérieur (accès aux différents salons et portes ouvertes de l'université, des hautes écoles dont la Haute Ecole de la Province de Liège).
- Travail de « l'approche orientante » ayant pour but d'amener l'élève à une certaine réflexion quant à ses aspirations professionnelles.
- Projet « Transition-Insertion » visant à favoriser l'autonomie pendant et après l'école, ainsi qu'à planifier l'après scolarité (PIT). Ce projet est financé par le FSE¹³ et coordonné par deux logopèdes de notre institut. Les élèves qui sortent de l'institut sont suivis jusqu'à un an après leur scolarité à l'IPES Spécialisé de Micheroux (visites d'entreprises de travail adapté, réalisation de CV, visite du FOREM, activités sur les notions de genre, stages dans des asbl, collaborations avec les centres de jour, informations sur notre établissement et notre population, aide de l'ergothérapeute et d'une éducatrice, classe autonomie, soutien aux parents).



4.4. Pédagogies adaptées aux besoins de chacun

L'IPES Spécialisé de Micheroux est officiellement reconnu pour l'organisation de pédagogies adaptées pour quatre catégories de handicap déterminées par la FWB¹⁴ :

- ✓ HPLCI : Handicaps physiques lourds disposant de compétences intellectuelles permettant d'accéder aux apprentissages scolaires.
- ✓ Autisme (TEACCH¹⁵).
- ✓ Aphasie/Dysphasie.
- ✓ Polyhandicap.

¹³ FSE : Fonds Social Européen.

¹⁴ FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles.

¹⁵ TEACCH : Treatment and Education of Autistic and related Communication Handicapped Children (Traitement et éducation des enfants autistes ou souffrant de handicaps de communication apparentés).

- Adaptation des modalités de passation des épreuves externes (CEB, CE1D, CESS) pour les élèves à besoins spécifiques (allongement du temps de passation, version agrandie, version électronique, utilisation de logiciels pendant l'épreuve.
- Utilisation d'un outil musical adapté, nommé « kaleïdoston » : dispositif électroacoustique capable de rendre sonore le moindre déplacement dans un faisceau de lumière ayant pour avantage de libérer le corps des contraintes d'un instrument de musique traditionnel.
- Approche sensorielle grâce aux locaux « snoezelen » permettant de favoriser la relation avec l'autre dans un cadre sécurisant, de découvrir son schéma corporel, ses ressentis et son environnement. Tout au long des séances, les cinq sens sont stimulés (toucher, ouïe, vue, goût et odorat), ce qui permet de multiples expériences sensorielles et la mise en mouvement du corps. Cela permet également de favoriser la détente physique et/ou psychique, d'éveiller une plus grande capacité de communication verbale ou non-verbale, d'atténuer des comportements envahissants (stéréotypés) et de procurer une sensation d'apaisement favorisant l'attention aux stimulations proposées et la relation à l'accompagnant. **Nouvel aménagement d'un local en forme1.**
- Organisation de l'horaire en fonction des besoins de formation des élèves :
 - Regroupement d'heures sur une partie de l'année scolaire.
 - Organisation de stages en « bloc ».
 - Constitution de groupes d'élèves selon les types d'apprentissage qui leur sont nécessaires.

5. Une pédagogie de l'exigence, valorisante

5.1. Mise en place d'une pédagogie du contrat

- La médiation constitue un mode de résolution des conflits au sein de l'établissement.
- Accompagnement positif de l'élève pour la résolution de problèmes disciplinaires.

5.2. Organisation d'une vie démocratique dans l'école

- Transport scolaire :

Un service de cars spécialement aménagés facilite l'accès entre le domicile des élèves et l'institut. Les différents circuits couvrent la totalité de la Province de Liège et s'étendent bien souvent au-delà. Ils assurent les navettes journalières ou hebdomadaires des élèves valides ou moins valides. Ils sont adaptés au transport,

en toute sécurité, des élèves en voiturette manuelle ou électrique (élévateurs ou plans inclinés, points d'ancrage...). Ce service est entièrement gratuit.

- Repas chauds :

La cuisine de collectivité de l'établissement confectionne un repas chaud chaque midi . Ce service est généreusement offert à tous les élèves.

- Election démocratique et réunions de délégués de classe qui servent de relais entre l'équipe éducative et les élèves.
- Réunion du *Conseil de participation* ayant pour objectif principal de débattre du projet d'établissement, d'en proposer des adaptations, et de le proposer à l'approbation du Pouvoir Organisateur.

Il est composé de :

- ✓ Membres de droit.
- ✓ Représentants du personnel d'éducation.
- ✓ Représentants du personnel ouvrier et administratif.
- ✓ Représentants des élèves.
- ✓ Représentants de parents ou personnes investies de l'autorité parentale.
- ✓ Représentants de l'environnement social, culturel et économique.

Le décret du 13 septembre 2018, modifiant le décret missions, confie à ce conseil de participation de nouvelles missions :

- 4 réunions par année civile au lieu de 2
- Le nouveau rôle du Conseil de participation dans le cadre des plans de pilotage de l'école
- La remise d'un avis sur le Règlement d'ordre intérieur de l'établissement.

5.3. Organisation de stages en entreprise

Trois types de stages sont à distinguer :

- **Type 1 : Les stages d'observation et d'initiation**

Les stages d'observation et d'initiation font partie de la mise en projet de l'élève et s'inscrivent dans un processus large d'orientation. Ils ont pour objectifs de permettre à l'élève de :

- découvrir un ou plusieurs métier(s) pour définir ou préciser un projet de formation ;
- s'initier à des activités professionnelles et/ou à la vie professionnelle ;
- cibler ses intérêts.

Ils peuvent consister notamment en la participation à des essais et démonstrations, l'assistance à des activités de production, la rencontre avec des membres du milieu professionnel.

Les élèves en stage d'observation et d'initiation ne prennent pas part au travail dans le milieu professionnel ; ils sont pris en charge globalement par le milieu professionnel et disposent d'un faible degré d'autonomie.

- **Type 2 : Les stages de pratique accompagnée**

Les stages de pratique accompagnée ont pour objectifs de permettre à l'élève de :

- découvrir le monde professionnel ;
- approfondir son projet de formation ;
- confirmer son choix professionnel ;
- mettre en œuvre les compétences qu'il a acquises à l'école en participant au processus de production.

- **Type 3 : Les stages de pratique en responsabilité**

Les stages de pratique en responsabilité ont pour objectifs de permettre à l'élève d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du métier complémentairement aux savoirs, compétences et aptitudes professionnelles enseignés à l'école.

A cette fin, les élèves sont appelés à exécuter, en autonomie, des tâches de plus en plus complexes en fonction du programme d'études, sous la supervision du milieu professionnel.

➤ FORME 3 :

Phases	Stage type 1	Stage type 2	Stage type 3
1	-	-	-
2	Obligatoire (max 15j/année scolaire)	Obligatoire (min. 15 j./max. 30 j. par phase)	-
3	Obligatoire (max 15j/année scolaire)	Obligatoire (min. 15 j./max. 30 j. par phase)	Obligatoire Minimum 30 jours (1x10j puis 1x20j consécutifs) Maximum 75 jours

- Epreuve de qualification devant un jury en fin de phase 3 afin d'obtenir le certificat de qualification dans un métier. Le jury est composé de membres extérieurs à l'établissement, de représentants de la direction et de membres de l'équipe éducative de l'institut.

➤ FORME 4 :

Section	Année d'études	Type de stage	Volume	Organisation
Auxiliaire administratif et d'accueil	D3P	3	1j/semaine pendant 20 semaines	Hebdomadaire

- Examens oraux avec jury pour les élèves du 3^{ème} degré.

6. Une école soucieuse de la formation continue des membres du personnel

L'IPES Spécialisé de Micheroux favorise tant la formation collective que la formation individuelle de toutes les catégories de personnel de l'établissement (professeurs, paramédicaux, personnel administratif et personnel ouvrier).

Nous pouvons distinguer les formations en inter-réseaux et en réseau, ainsi que les formations obligatoires et les formations volontaires. Un point d'honneur est mis à ce que les thématiques de formation soient en adéquation avec les besoins spécifiques et évolutifs de l'établissement. Parmi ces thématiques : les pédagogies adaptées, le polyhandicap, le snoezelen, le kaleïdoson, le mind mapping, la manutention d'élèves, le numérique (TBI, tablettes...), les méthodes de travail, la méthode TEACCH, les premiers soins, secourisme et utilisation du défibrillateur...

Pour ce faire, nous collaborons avec différents organismes de formation : IFC, FCC, CPEONS, CECP ; mais aussi en interne avec les ressources dont nous disposons au sein même de l'équipe éducative.

7. Une école inscrite dans une démarche « qualité »

Notre institut a choisi l'outil CAF¹⁶ pour améliorer ses services et insuffler une dynamique de progrès au sein de son fonctionnement. Cet outil stimule la gestion de la qualité et accompagne l'établissement dans son évolution constante.

Notre démarche se veut avant tout un projet participatif impliquant la direction et l'ensemble des acteurs de l'institut.

L'outil CAF permet d'évaluer l'organisation sous différents angles en adoptant une approche globale dans l'analyse des performances de l'établissement. Notre établissement a obtenu le label européen ECU¹⁷ qui certifie l'« Utilisateur Effectif du CAF ». Cette labellisation nous apporte une véritable valeur ajoutée et nous aide à franchir de nouvelles étapes sur la voie de l'amélioration continue.

¹⁶ CAF : Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions publiques – Enseignement et formation.

¹⁷ ECU : Efficient CAF User.

Conférer une meilleure visibilité interne et externe par notre volonté d'améliorer la qualité, est le défi que nous voulons relever ensemble.

Notre école a construit un plan de pilotage présenté en Conseil de participation et contractualisé en juin 2021. Des objectifs spécifiques ont été définis sur base des objectifs généraux établis par le Décret du 3 mai 2019 portant les livres 1^o et 2^o du Code de l'Enseignement fondamental et de l'Enseignement secondaire et mettant en place le tronc commun.

Dans ce cadre, l'école pérenniserá les projets positifs et lancera différentes actions afin de répondre au mieux aux attentes de nos élèves et celles de leurs parents.

